



pour
l'extérieur



application au
pinceau



pour les
fenêtres



aux solvants



stockage au
frais



protéger du gel

Cetol Filter 7 plus

Glacis à couche épaisse satiné, pour l'extérieur

Utilisation	Comme couche intermédiaire et couche de finition sur les éléments de construction en bois à la stabilité formelle et dimensionnelle comme les fenêtres et les portes extérieures.
Propriétés	Très bonne résistance aux rayons ultraviolets et très bonne aptitude d'absorption entraînant ainsi une très bonne protection contre les intempéries, aussi bien pour le glacis de revêtement que pour la surface du bois. La très grande transparence ravive de manière optimale la madrure du bois et permet d'obtenir une belle surface glacée brillante. La surface déperlante ainsi que la perméabilité élevée à la vapeur d'eau rallongent la durée de vie du revêtement. Mise en œuvre aisée et entretien simple. Cetol Filter 7 plus contient un agent conservateur qui protège le film contre les attaques de micro-organismes ; c'est la raison pour laquelle ce produit ne doit pas être utilisé à l'intérieur. Les fenêtres et les portes extérieures – parties intérieures comprises – ne sont pas considérées comme étant à l'intérieur d'une pièce. L'action dépend de la construction du bâtiment, des conditions environnementales et est limitée dans le temps.
Teintes	006 (chêne clair), 009 (chêne foncé), 010 (noyer), 073 (pin sylvestre ancien)
Nuancement	Dans de nombreuses teintes issues de diverses collections, par le biais du système de nuancement Color-Mix Toutes les teintes de glacis peuvent être mélangées entre elles. Suivant le support, l'effet d'une teinte de glacis peut varier. Il est donc recommandé de faire un essai directement sur le bois à traiter. Les teintes de glacis plus foncées résistent mieux aux intempéries que les teintes claires.
Brillance	20-30 GU/60° (après 3-4 semaines)
Densité	0,95 kg/l (valeur moyenne)
Temps de séchage (à 23°C et 50 % d'humidité relative de l'air)	Sec au toucher après env. 6 heures, recouvrable au pinceau après env. 16 heures. Sur des bois riches en composants tanniques et dans d'autres conditions climatiques que celles citées, il faut compter avec un temps de séchage plus long.
Conditions d'application	Pendant le temps de mise en œuvre et de séchage, la température ne doit pas être inférieure à +10°C et supérieure à 35°C, et l'humidité relative de l'air ne doit pas dépasser 75 %.
Mise en œuvre	Au pinceau
Dilution	Le matériau est prêt à l'emploi.
Consommation	55-75 ml/m² ce qui correspond à 14-18 m²/litre (déterminer les divergences entre les différents bâtiments en effectuant un essai d'application).
Groupe du produit	Glacis pour bois (code produit : M-KH03)
Composition conformément à VdL	Résines alkydes High-solid modifiées, huiles asséchantes, pigments teintés organiques et inorganiques, hydrocarbures aromatiques, cire, additifs, siccatifs, agent de conservation. Ce mélange contient un produit biocide pour la protection du film sec, à base de IPBC (CAS: 55406-53-6)
Marques de danger	UN: - Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales/nationales. Contient du (de la) butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle et 2-butanone-oxime. Peut produire une réaction allergique.
Mesures de sécurité	Les traitements tels que le ponçage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible. Travailler dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection personnel adéquat.
Nettoyage des outils	Immédiatement après utilisation avec le diluant ST 825.
Emballage	1 et 5 litres
Stockage	La stabilité au stockage est d'environ 2 ans lorsque le produit est entreposé dans son emballage d'origine non ouvert, conformément aux prescriptions, et dans un endroit frais, mais à l'abri du gel. Bien refermer les emballages ouverts.
Recyclage	Apporter au centre de recyclage uniquement des emballages entièrement vides. Les restes de matériaux peuvent être recyclés conformément au code n° 080111 de l'Union Européenne sur les déchets.

Informations sur la mise en œuvre

Règles de base	Tous les revêtements, ainsi que les travaux préalables nécessaires, doivent être choisis et appliqués en fonction du bâtiment, cela signifie qu'ils doivent tenir compte de son état et des exigences auxquelles il est confronté. Voir également le VOB (cahier des charges pour l'octroi des travaux du bâtiment), partie C, et la norme DIN 18363, alinéa 3, Travaux de peinture et de vernissage. En raison de la teneur naturelle en composants tanniques de certains bois, en particulier les bois de feuillus, des décolorations peuvent survenir sur les revêtements aqueux. Même lorsqu'une couche de fond et une couche intermédiaire ont été appliquées, ces composants peuvent entraîner encore des décolorations au niveau du revêtement supérieur, même si celles-ci ne sont pas immédiatement visibles. Il est recommandé de traiter au préalable les bois de résineux à l'extérieur avec Cetol AktivaBP* ou avec Cetol BL AktivaBP*. Conformément aux directives sur les revêtements des fenêtres édictées par le BFS (Bundesausschuss Farbe & Sachwertschutz), conformément au VOB partie C, à la norme 18 363 et aux recommandations de l'Institut für Fenstertechnik e.V de Rosenheim, les éléments de construction en bois doivent être recouverts, avant leur installation sur les bâtiments, de tous les côtés avec au moins une couche de fond et une couche intermédiaire. L'imprégnation avec un produit de protection du bois n'est pas considérée comme une couche de fond.
----------------	--

Les revêtements incolores et faiblement pigmentés ne peuvent pas protéger du jaunissement naturel du bois causé par l'effet de la lumière. En raison de la teneur naturelle en composants tanniques de certains bois, en particulier les bois de feuillus, des décolorations peuvent survenir sur les revêtements aqueux. Même lorsqu'une couche de fond et une couche intermédiaire ont été appliquées, ces composants peuvent entraîner encore des décolorations au niveau du revêtement supérieur, même si celles-ci ne sont pas immédiatement visibles.

Les surfaces praticables sont soumises à de fortes sollicitations mécaniques. C'est pourquoi il ne faut pas utiliser ce produit sur de telles surfaces.

Remarque	Les matériaux de revêtement correspondent aujourd'hui à un niveau élevé de la technique. Leur stabilité dépend de plusieurs facteurs, en particulier du type d'intempéries, de la protection constructive, de la charge mécanique ainsi que du choix de la teinte appliquée. L'état du support, ainsi que l'exécution des travaux de mise en œuvre, doivent être conformes au niveau reconnu de la science et de la technique. Pour une bonne stabilité, il est nécessaire de procéder à temps à des travaux d'entretien et de rénovation. Veuillez observer à ce sujet les fiches techniques BFS éditées par le Bundesausschuss Farbe + Sachwertschutz e.V., ainsi que d'autres publications concernant ce sujet. Pendant les travaux de préparation, il faut vérifier la bonne fonctionnalité des vitrages et changer éventuellement les joints défectueux. Enlevez le bois endommagé et traitez-le avec un mastic (Polyfilla Pro*) approprié. Lors de travaux de rénovation sur les surfaces extérieures d'éléments de construction à la stabilité formelle et dimensionnelle, le revêtement des faces intérieures doit être également vérifié et, le cas échéant, recouvert avec un produit du même système.	
Préparation du support et couche de fond	Le support doit être propre, sec, stable et exempt de substances pouvant altérer l'adhérence, comme de la graisse, de la cire ou des produits de polissage. Il faut également vérifier l'aptitude et la stabilité des surfaces à recouvrir à supporter des revêtements ultérieurs. Lorsque ce produit est utilisé, l'humidité du bois ne doit pas être supérieure à 15 %.	Effectuer un ponçage intermédiaire entre chaque couche appliquée.
Préparations générales du support	Nettoyer le support, enlever les saletés et les éléments farinants. Poncer les surfaces en bois grisâtres et abimées par les intempéries jusqu'à obtenir un support en bois stable. Il faut également vérifier l'aptitude et la stabilité des anciens revêtements à supporter des revêtements ultérieurs. Traiter les zones défectueuses comme les supports non traités. Effectuer un léger ponçage intermédiaire entre chaque couche appliquée.	

Variantes de revêtements

Premier revêtement sur des éléments de construction avec stabilité formelle et dimensionnelle et stabilité limitée, à l'extérieur.

Bois à l'extérieur	Imprégnation	Conformément à la norme DIN 68800 partie 3 – uniquement pour les bois de résineux à l'extérieur, avec Cetol Aktiva ^{BP*} ou Cetol BL Aktiva ^{BP*}
	Couche de fond	Cetol HLS plus ^{BP*}
	Couche intermédiaire	Cetol Filter 7 plus
	Couche de finition	Cetol Filter 7 plus
Premiers revêtements et rénovations	Réparez les plus gros dommages dans le bois et traitez ensuite avec un mastic (Polyfilla Pro*) approprié. Après avoir appliqué une couche de fond, les assemblages ouverts, les fissures et les trous peuvent être collés et rebouchés avec le produit Kodrin WV 472*. L'étanchéification des vitrages est effectuée avec un matériau d'étanchéité approprié.	
Systèmes de rénovation		
Anciennes couches intactes	Préparation du support	Laver le support avec de l'eau ammoniacquée, rincer abondamment à l'eau claire.
	Couche fond sur le bois brut	Cetol HLS plus ^{BP*}
	Couche intermédiaire et couche de finition	Cetol Filter 7 plus
Anciennes couches abîmées	Préparation du support	Enlever complètement toutes les anciennes couches de peinture, poncer les surfaces en bois abîmées par les intempéries jusqu'au bois sain.
	Imprégnation	Conformément à la norme DIN 68800 partie 3 – uniquement pour les bois de résineux à l'extérieur, avec Cetol Aktiva ^{BP*} ou Cetol BL Aktiva ^{BP*}
	Couche de fond	Cetol HLS plus ^{BP*}
	Couche intermédiaire et couche de finition	Cetol Filter 7 plus
Remarque	Les structures de revêtements et les supports mentionnés doivent être considérés comme des exemples possibles. En raison des nombreuses conditions entrant en ligne de compte pour un bâtiment, il est nécessaire de vérifier de manière professionnelle leurs aptitudes. De plus amples informations sur les systèmes de revêtements peuvent être fournies sur simple demande.	

* Veuillez consulter la fiche technique correspondante.

Toutes les informations contenues dans ce document et se référant à nos produits ne doivent pas être considérées comme correspondant à l'état des produits. L'état, l'aptitude, la qualification, la fonctionnalité ainsi que l'usage prévu de nos produits sont définis exclusivement dans des contrats de vente, sur la base des descriptions de produits. Dans la mesure où rien d'autre n'a été spécifiquement écrit, les divergences usuelles dans les différentes branches sont, dans tous les cas, autorisées. Toutes les informations sont conformes à l'état actuel de la technique. Nous ne prétendons pas à l'exhaustivité des mises en œuvre et des supports décrits, ceux-ci doivent être considérés comme des exemples possibles. En raison du grand nombre de supports et de la multiplicité des objets, l'acheteur / l'utilisateur n'est pas dispensé de vérifier comme il se doit et sous sa propre responsabilité, l'aptitude de nos matériaux pour l'utilisation prévue et pour les conditions précises relatives au bâtiment correspondant et de les appliquer conformément à l'état actuel de la technique. Pour le reste, les conditions générales de vente s'appliquent. Ce document perdra sa validité à la sortie d'une prochaine édition.